

M. Orlikow: De cent millions de dollars.

M. Langdon: Le ministre parle de l'agriculture. Pourquoi ne s'excuse-t-il pas auprès des agriculteurs du Canada d'avoir renié la promesse des conservateurs qui avaient dit qu'ils réduiraient toutes les taxes sur le combustible? Pourquoi le ministre est-il tellement fier de la capitulation que représente le programme visant à aider les agriculteurs à quitter l'agriculture alors qu'ils veulent simplement exploiter leur ferme? Ils comptaient sur le budget pour les aider à réussir en agriculture grâce à la réduction promise des taxes sur le combustible et à la baisse des taux d'intérêt, non seulement dans quelques cas spéciaux pour les prêts de la SCA, mais pour tous les agriculteurs qui ont des problèmes financiers.

Je voudrais poser quelques-unes de ces questions et, si j'obtiens une réponse, même si cela n'augmente pas l'admiration que je porte au ministre des Finances, cela augmentera peut-être celle que j'ai pour le ministre chargé de la Commission du blé.

M. Mayer: Monsieur le Président, je ne suis pas certain de vouloir répondre au député s'il pose des conditions pour me témoigner son admiration. D'abord, je lui signale que le gouvernement a réussi à réduire ses dépenses. Je pense que, comme le député de Don Valley-Est (M. Attewell) l'a signalé, la proportion est d'environ trois pour un, c'est-à-dire que le gouvernement a réduit trois fois plus ses dépenses qu'il n'a augmenté les impôts. Si le député examine la situation d'ensemble depuis notre arrivée au pouvoir, c'est ce qu'il constatera.

Le député a parlé d'un camion de dix tonnes. Il a tout à fait raison. Ce camion qui se dirige vers le précipice roule à la vitesse imprimée par l'accroissement des dépenses du gouvernement antérieur. Le ministre des Finances a freiné cette augmentation à temps. Nous devrions lui savoir gré d'y avoir réussi. Puisque le député tient à faire des analogies, je lui signale que certains d'entre nous ont, comme agriculteurs, conduit des camions d'un poids beaucoup plus lourd que dix tonnes. Ce sont plutôt des camions de 50 tonnes sur le plan des dépenses qui mènent le gouvernement au bord du précipice et risquent de l'y plonger.

● (1240)

Le député a parlé de la baisse de la taxe fédérale sur le carburant agricole. En quelques mots, nous avons tenu parole. Je vois que le député fait signe que non. Qu'il prenne la peine de revoir notre programme agricole annoncé lors de la dernière campagne électorale et il verra que nous avons envisagé de réduire de 21c. le gallon la taxe sur le carburant. Nous avons réduit cette taxe de 3c., puis de 1.8c. le litre, ce qui revient à plus de 21c. le gallon. Comparons la taxe sur l'essence que paient les Canadiens ordinaires à la pompe à celle payée par les agriculteurs, et nous constaterons que cette taxe a été tronquée de 4.8c. le litre. Je n'ai pas fait le calcul exact, mais cela donne sûrement plus de 20c. le gallon. Dans le programme annoncé lors de la dernière campagne électorale, nous voulions réduire de 21c. la taxe sur le carburant agricole. Je vois que le collègue manitobain du député est des nôtres. Il devrait en discuter avec lui. Des élections ont cours dans cette province. Il aurait également intérêt à en parler avec le gouvernement de

Le budget—M. Mayer

la province et inviter ce dernier à prendre les mêmes dispositions que ses homologues en Saskatchewan et en Alberta, c'est-à-dire supprimer la taxe provinciale sur le carburant pour aider davantage les agriculteurs. Nous avons certainement tenu notre promesse électorale à cet égard. Nous avons même repoussé le délai d'une autre année. Que le député se donne la peine de lire notre programme électorale présenté lors des dernières élections fédérales et il verra que nous avons tenu notre promesse en ce qui concerne la taxe sur le carburant.

M. Binns: Monsieur le Président, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) a rappelé l'intérêt que le gouvernement a manifesté à l'égard du secteur du tabac. Évidemment, cet intérêt revêt de l'importance pour ma circonscription de l'Île-du-Prince-Édouard où se cultive environ 5 pour 100 du tabac canadien. C'est bien l'une des premières fois que l'on traite d'une denrée en particulier dans le budget. Nous savons assurément gré au ministre des Finances (M. Wilson) de l'intérêt qu'il témoigne aux producteurs de tabac et au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé de son intervention au nom de ces producteurs. Le ministre pourrait-il nous fournir de plus amples détails sur ce que le gouvernement envisage peut-être de faire? La question sera-t-elle examinée davantage par un comité permanent ou un sous-comité? Quelles promesses le gouvernement est-il prêt à faire aux producteurs de tabac?

M. Mayer: Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention. J'ai visité l'Île-du-Prince-Édouard et je suis au courant des graves préoccupations qu'éprouvent ses producteurs de tabac. Ils ne sont pas très nombreux, bien sûr, mais n'empêche qu'ils sont vraiment inquiets. La seule chose que je peux dire au député, c'est que des consultations se poursuivent entre le ministre de l'Agriculture (M. Wise) et les producteurs de tabac des diverses provinces. Fait à noter, la question a été soulevée dans le budget et le député peut être certain qu'on donnera suite à certaines recommandations. Je sais qu'on a fait des recherches sur des récoltes qui pourraient remplacer le tabac. Entre autres choses, on a évoqué la possibilité de cultiver des arachides à Delhi, mais je doute que cela soit aussi prometteur qu'on l'espérait.

En réponse directe à la question du député, je ne suis pas en mesure de donner de plus amples explications que celles contenues dans mes brèves observations. Le fait que, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a fait une allusion toute particulière à la situation très grave des producteurs de tabac dans tout le Canada, y compris ceux de sa circonscription.

M. Orlikow: Comme le ministre le sait, monsieur le Président, les agriculteurs ont tellement eu besoin de crédit ces années-ci que beaucoup d'entre eux n'ont pas pu obtenir de prêts de la Société du crédit agricole et ils ont dû s'adresser aux banques à charte. D'après la politique annoncée par le gouvernement, la SCA va consentir des prêts à 6 p. 100 aux agriculteurs, mais je crois savoir que seuls les clients de la SCA sont admissibles au programme. Beaucoup d'agriculteurs...